



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



LA SOCIÉTÉ CIVILE

GESTIONNAIRE DE LA TERRE



Depuis un demi-siècle, les organisations de la société civile (OSC) interviennent dans un large éventail de domaines, allant de la démocratie au développement. Leur bilan le plus marquant concerne sans doute l'environnement. Sans les organisations de la société civile, la situation serait aujourd'hui bien différente. Si leur rôle s'est avéré important par le passé, il est encore plus déterminant aujourd'hui.

Les moyens d'existence de deux milliards de personnes sont directement menacés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Le changement climatique menace les terres et les services écosystémiques indispensables à notre survie. Pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et dépendantes des terres, les organisations de la société civile ont un rôle essentiel à jouer en tant que partenaires stratégiques. Cet enjeu nécessite l'implication de tout un chacun. L'intervention de ces organisations est déterminante pour faire avancer des décisions sur les terres, le changement climatique et la biodiversité, car seule l'union fait la force.

Par leur ancrage dans la réalité quotidienne, elles sont le miroir fidèle des opinions et des préoccupations majoritaires. Elles maîtrisent les méthodes avérées. Leur inestimable contribution doit être mise au service de la gouvernance de l'environnement à tous les niveaux, notamment s'agissant de la gestion des terres. Il en va de notre sécurité future car nos vies et nos moyens d'existence en dépendent.

À ce jour, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) est l'accord multilatéral sur l'environnement qui offre aux organisations de la société civile le plus de possibilités d'engagement en matière de gouvernance multilatérale de l'environnement. Elles mettent en œuvre des projets, orientent les décisions, assurent le suivi et rendent compte des mesures prises par les gouvernements. La coopération avec les organisations de la société civile constitue l'un des quatre piliers de la Convention.

La Suisse est convaincue que les organisations de la société civile apportent une valeur ajoutée à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. En témoignent nos actions concrètes et nos efforts pour en garantir la participation effective. Nous travaillons en partenariat avec le secrétariat de la Convention à la mise en place d'une nouvelle approche en matière de collaboration avec les organisations de la société civile. Nous continuons également à soutenir d'autres réseaux d'organisations non gouvernementales en Afrique, Asie, Europe et Amérique du Sud.

Ensemble, nous trouverons des solutions et mobiliserons les compétences de tous les acteurs concernés pour bâtir un avenir plus sûr.



Martin Dahinden
Directeur
Agence Suisse pour le développement et la coopération

LA GESTION DES TERRES, FONDEMENT DE LA VIE ET DES MOYENS D'EXISTENCE

LES DIFFÉRENTES FACETTES DE LA DDTs



La pauvreté : 52 % des terres agricoles sont modérément ou sévèrement dégradées, menaçant la sécurité alimentaire de millions de personnes, qui risquent de basculer dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté.



La sécurité : des études réalisées en Afrique indiquent que la dégradation des terres et la désertification contribuent aux migrations forcées ainsi qu'à la détérioration des conditions de vie, à la fois pour ceux qui partent et ceux qui restent.



L'environnement : la fixation du carbone est un moyen important et immédiat d'atténuer l'impact du changement climatique en faisant du CO2 une ressource pour la production alimentaire. La dégradation des sols entrave ce processus.

Rien n'est plus important que de pouvoir nourrir sa famille, et pourtant, près d'un milliard de personnes ne mangent pas à leur faim et plus d'un milliard n'ont pas accès à suffisamment d'eau potable. La plupart des populations démunies à travers le monde survivent au prix de la dégradation des sols. Comment éliminer la pauvreté sans s'attaquer à l'origine des faibles revenus de ces populations : les terres et leurs rendements décroissant ?

Notre alimentation, notre eau, nos logements et nos revenus dépendent de la terre. Les aliments, l'eau et les services écosystémiques que nous consommons sont étroitement liés à la santé et à la productivité des terres. Nous faisons tous partie d'un écosystème fragile, comparable à la structure d'une maison. Sans des sols sains à la base de l'écosystème, c'est tout l'édifice qui risque de s'écrouler.

Ce sont les sols qui fournissent les nutriments nécessaires à la croissance des végétaux et à l'alimentation animale. Ils stockent toutes les réserves d'eau douce de la planète, et jouent un rôle important dans la régulation de la température de la Terre ainsi que la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Leur dégradation met en péril les fondements de notre écosystème. À l'heure actuelle, plus de la moitié de l'ensemble des terres agricoles de la planète sont dégradées. Tous les dix ans, la désertification et la sécheresse provoquent à elles seules la perte d'une surface cultivable équivalente à l'Afrique du Sud, soit près de 200 millions de tonnes de céréales.

L'état des terres et la préservation de sols sains sont des enjeux qui nous concernent tous, que nous les abordions sous l'angle de la pollution, du changement climatique, des espèces menacées



d'extinction, des migrations ou de l'agriculture. Si les organisations de la société civile revêtent des formes multiples et défendent de nombreux intérêts, elles œuvrent toutes à l'amélioration des moyens d'existence. Qu'il s'agisse des humains, des plantes ou des animaux, la protection des terres est un enjeu qui concerne tout le monde. C'est pour cette raison que la société civile et les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel en tant que gestionnaires de la terre, qui ne doit en aucun cas être tenue pour acquise.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification veut encourager l'adoption de la neutralité de la dégradation des terres

« Sans effet sur la dégradation des sols » désigne le fait de parvenir à stabiliser ou à augmenter la quantité de ressources terrestres saines et productives nécessaires à la survie de services écosystémiques vitaux. Cette stabilisation ou cette hausse peuvent se produire naturellement ou résulter d'une amélioration de la gestion des terres et de la restauration des écosystèmes. Cela implique, à chaque fois que l'on dégrade des terres, de restaurer une surface équivalente.

Les terres ont partie liée avec notre alimentation et nos habitudes de consommation. Il en va de même pour nos émissions de carbone et notre sécurité. Favoriser des pratiques sans effet sur la dégradation des sols permet de faire face à ces trois enjeux.

SAVIEZ-VOUS QUE

la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, est une des trois conventions de Rio avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ? Elle constitue à ce jour le seul instrument international juridiquement contraignant visant à lutter contre la désertification, la dégradation des sols et à atténuer les effets de la sécheresse.



FAIRE ÉVOLUER LES HABITUDES DE CONSOMMATION DANS LE MONDE



La terre est une source de revenus pour les agriculteurs, qu'ils soient riches ou pauvres. Elle représente 30 % de la surface de la planète. Nos besoins alimentaires sont couverts par seulement 11 % de cette surface. Actuellement, 500 millions de petits exploitants agricoles subviennent aux besoins de deux milliards de personnes. Pour les plus pauvres, la terre est d'autant plus importante qu'elle constitue leur unique moyen de survie. Plus d'un milliard de personnes dépendent totalement de terres dont la productivité diminue.

De nombreux pays ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins fondamentaux de leur population. Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel auprès de nombreuses communautés rurales pour améliorer les rendements agricoles et leur fournir une assistance dans les moments difficiles.

Du point de vue économique, il est parfaitement justifié d'investir dans ces 500 millions de petits exploitants agricoles, car leurs familles pourraient ainsi devenir de futurs consommateurs stables et fiables, et parce que cela permettrait de créer des emplois pour les plus pauvres. Investir également dans le milliard de personnes qui survivent en dégradant les terres, en les orientant vers une agriculture durable à petite échelle pourrait permettre de subvenir aux besoins de quatre milliards de personnes supplémentaires. Les organisations de la société civile assurent un revenu aux populations vulnérables en diffusant largement des pratiques de gestion durable des terres auprès des petits exploitants actuels et potentiels.

Investir dans les populations pour développer les économies

Existen significativos desafíos en lo que se refiere a las políticas y el comportamiento de los. Plusieurs obstacles importants entravent l'évolution des comportements en matière de politiques et de consommation : le phénomène d'accaparement des terres, l'accès à l'eau et à la biodiversité, la persistance de modèles agricoles incapables d'assurer la sécurité alimentaire de tous, les schémas de consommation des pays développés, axés sur le gaspillage et des pratiques agricoles qui continuent de dégrader les sols.

Les acteurs du secteur privé et de la société civile prennent conscience de leur capacité à faire évoluer la situation. Améliorer les normes et les pratiques à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement peut contribuer à lutter contre la pauvreté et à aider les producteurs locaux à limiter le gaspillage des denrées alimentaires.

En investissant dans une production alimentaire durable, la création d'emplois et le renforcement des capacités, les organisations de la société civile montrent qu'elles occupent une place centrale dans les actions menées pour éradiquer la pauvreté.

Leurs succès en la matière améliorent leur crédibilité et leur capacité à influencer les politiques à l'échelle internationale. À travers la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, elles peuvent peser sur les décisions politiques et surveiller l'application des politiques par le biais du processus d'établissement de rapports.

EXEMPLE CONCRET

Zenab for Women in Development, qui s'est vu décerner le Prix Équateur du PNUD en 2012, est une ONG indigène intervenant au niveau local à Gedaref, au Soudan. Entre 2005 et 2012, cette organisation, qui compte 3 000 adhérentes, a contribué à la création de syndicats d'agricultrices dans 53 communautés. Elle propose à ses membres des formations sur l'agriculture biologique, la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais biologiques. Elle équipe également des familles d'installations à gaz pour réduire leur dépendance au bois de chauffage, mène des actions de sensibilisation à la déforestation et organise des initiatives de reboisement. En outre, l'ONG fait évoluer les normes nationales en matière de prêt en améliorant l'accès des femmes au crédit pour leur permettre de mieux gérer leurs terres.



REDÉFINIR LA SÉCURITÉ



Les pratiques non durables d'exploitation des terres telles que le surpâturage, la salinisation des sols et l'érosion des sols dégradent les terres fertiles et les sources d'eau douce, entraînant, pour les sols, une perte de productivité et pour les populations, une pénurie d'eau et de denrées alimentaires, ainsi que la pauvreté.

Dans toutes les régions du monde, des habitants de zones dégradées migrent à l'instar de Tukki. Les migrations saisonnières, auxquelles les communautés avaient autrefois recours en tant que stratégie d'adaptation, sont devenues aujourd'hui un phénomène permanent, voire contraint, source de conflits au sein de nombreuses communautés rurales. Des jeunes sans emploi ni perspectives viennent grossir les effectifs des populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des migrants forcés ou deviennent les cibles de mouvements radicaux. Des conflits qui sont en réalité liés à la baisse de productivité des terres et à l'échec des mécanismes sociaux d'adaptation donnent lieu à des interventions militaires, ou à la construction de barrières et de camps de réfugiés.

EXEMPLE CONCRET

La dégradation des sols et la déforestation ont contraint Tukki à quitter sa famille pour s'installer à Dakar. Ce jeune Sénégalais originaire d'un village près de Tambacounda, dans le sud du pays, espérait trouver un emploi pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, car celle-ci n'arrivait plus à vivre de la terre, trop dégradée. Son histoire est racontée dans un film intitulé Tukki, l'empreinte écologique.

Donner aux habitants les moyens de renforcer la sécurité

Restaurer la fertilité de sols appauvris grâce à des pratiques durables d'utilisation des sols permet aux agriculteurs et à leur famille de vivre correctement des ressources des écosystèmes tout en prévenant les conflits et les migrations forcées. La gestion durable des terres est un facteur de sécurité, de stabilité et de paix.

Les agriculteurs sont davantage disposés à adopter des pratiques durables dans ce domaine lorsque les terres sont bien gérées. Pour investir dans les terres, ils doivent en être les propriétaires ou, du moins, y avoir un accès garanti. Si les droits fonciers sont respectés et que les mesures d'incitation vont dans le bon sens, les populations pauvres seront en mesure d'abandonner leurs pratiques néfastes pour les sols.

Favoriser l'égalité sur le plan des droits coutumiers, fonciers et en matière d'investissement peut également permettre d'autonomiser les femmes, en leur donnant le même accès au crédit, aux semences, aux outils ou à l'assurance que les hommes. Cela pourrait améliorer la productivité des terres, les revenus ainsi que les rendements agricoles de 20 à 30 % dans les pays en développement.

Les droits de l'homme, notamment le droit à la vie, à la santé, à la propriété, à l'alimentation, à l'eau, au développement et à l'auto-détermination sont ancrés dans le respect de la dignité humaine et de l'égalité, y compris de l'égalité entre les sexes. Au moins 500 millions de personnes dépendent directement de ressources naturelles pour leur survie immédiate et quotidienne. La dégradation des sols a donc un impact immédiat sur les droits fondamentaux des populations les plus démunies du globe. Elle porte atteinte au droit à l'alimentation car elle diminue la fertilité des terres. La baisse de la production alimentaire est synonyme de faim et de pauvreté pour des millions de personnes. Elle remet en cause le droit à l'eau car les pratiques non durables de gestion des terres font chuter le niveau des nappes phréatiques, mais aussi le droit à la santé et même à la vie, parce qu'elle entraîne la pauvreté et des conflits. Les droits à la propriété des communautés tributaires de la terre sont fragiles et celles-ci n'ont pas la possibilité de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels qui ont un impact direct sur leur vie.

En orientant les politiques relatives à l'utilisation des sols, en attirant l'attention sur l'impact des pratiques néfastes et en combattant les politiques qui marginalisent les femmes, les pauvres et les petits exploitants agricoles, les organisations de la société civile favorisent la bonne gouvernance tout en redéfinissant la sécurité.

EXEMPLE CONCRET

En Turquie, la loi relative à la conservation et à la gestion des terres a été élaborée et adoptée suite à l'initiative de la Fondation turque de lutte contre l'érosion des sols (TEMA), qui a récolté un million de signatures. Dans le cadre de cette loi, des Conseils pour la protection des sols ont été créés dans 59 villes. L'accaparement des terres représente également une menace majeure pour l'approche axée sur les droits, gage de bonne gestion des terres productives pour les générations actuelles et à venir. Les organisations de la société civile mobilisent déjà les populations contre ce type de pratique. La campagne CULTIVONS¹ d'Oxfam vise à sensibiliser aux dangers que l'accaparement des terres représente pour les petits exploitants pauvres et à contrôler ces pratiques.

1 <http://www.oxfam.org/fr/cultivons/enjeux/accaparement-des-terres>



En 2008, selon les estimations, 50 millions d'hectares ont fait l'objet de transactions foncières de ce type

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Lorsqu'ils se produisent sur des terres défrichées, surpâturées ou mal cultivées, les précipitations, la neige, les vents forts ou autres phénomènes climatiques diminuent la fertilité des sols et détruisent les réserves d'eau douce. Plus ces phénomènes climatiques sont violents et étendus, plus les dégâts sont importants, ce qui accentue le risque de désertification et de dégradation des terres. L'état des sols a des conséquences sur la plupart des autres ressources et des écosystèmes, y compris les humains, les plantes et les animaux. Face à ces nouvelles conditions climatiques, les habitants des zones dégradées seront confrontés à de graves difficultés. Ils devront s'adapter pour préserver leurs moyens d'existence.

Les organisations de la société civile luttant contre la désertification contribuent à l'adaptation au changement climatique grâce à des activités comme la promotion de la gestion durable des terres auprès des communautés. Les exemples de leurs actions en matière de renforcement de la résilience des populations locales face au changement climatique sont nombreux. Au Kenya, des organisations de la société civile dirigent trois campagnes de reboisement. En Chine, elles consolident des dunes de sables aux frontières du désert de Kubuqi. Dans plusieurs régions du monde, elles améliorent la gestion des bassins versants.

EXEMPLE CONCRET

En Argentine, la région du Gran Chaco Americano fait partie des régions plus pauvres du pays et est fortement dégradée à cause de la déforestation. Les communautés et associations de jeunes locales ont reboisé 3 000 hectares de terres arables abandonnées. En Argentine, la région du Gran Chaco Americano fait partie des régions plus pauvres du pays et est fortement dégradée à cause de la déforestation. Les communautés et associations de jeunes locales ont reboisé 3 000 hectares de terres arables abandonnées par le biais d'un mécanisme de développement propre mis en œuvre selon une méthodologie approuvée. Le projet est aujourd'hui autosuffisant car il a également créé de nouvelles opportunités commerciales : des jeunes gèrent la pépinière et la commercialisation des produits fabriqués à partir des arbres génèrent des revenus pour les populations locales. Ce succès tient à la décision de l'ONG argentine GADE (Grupo ambiental para el desarrollo) d'axer les efforts de lutte contre le changement climatique et la dégradation des terres sur l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Une adaptation axée sur les terres

Pour que ces actions portent leurs fruits, elles devront être réalisées à grande échelle. L'un des principaux rôles des organisations de la société civile consistera à intégrer la question de la gestion des terres dans les discussions relatives au changement climatique. Dans cette perspective, des enjeux tels que la gouvernance des ressources naturelles, notamment la gestion des terres et de l'eau, occuperont une place essentielle.

Pour de nombreuses espèces d'animaux et de plantes, la désertification est synonyme d'extinction. Pour survivre, des espèces animales et végétales, notamment des plantes cultivées pour l'alimentation, n'ont d'autre choix que migrer. En 2011, le Fonds mondial pour la nature (WWF) estimait que la désertification était responsable de la disparition de 6 000 espèces chaque année. Il est nécessaire de protéger la terre ainsi que ses nombreux écosystèmes fragiles pour préserver les formes de vie dans nos pays et près de chez nous.

EXEMPLE CONCRET

Pour Birdlife International, protection des terres rime avec conservation de la biodiversité, en particulier des espèces d'oiseaux. Pour remédier à la pauvreté ainsi qu'à l'important recul du nombre d'oiseaux migrateurs en Afrique, l'ONG soutient le projet Living on the Edge. Centré sur les « intérêts communs des oiseaux et des populations du Sahel », il encourage l'utilisation durable des sols pour restaurer les habitats des oiseaux et développer les moyens d'existence. Depuis 2011, 12 projets ont été mis en œuvre au Sahel pour améliorer les conditions de vie des oiseaux et des populations.



PRÉPARER L'AVENIR ENSEMBLE

LE PANEL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

« Le panel des organisations de la société civile rassemble des représentants de différents réseaux existants de lutte contre la désertification. Le principal objectif pour l'exercice biennal en cours est de renforcer la capacité du réseau, pour accroître sa représentativité aux niveaux infrarégional et national, et de devenir un réseau de réseaux pouvant intervenir et s'exprimer d'une seule voix dans la lutte contre la désertification. »

M. Juan Luis Meregá, Président du panel des OSC de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Les organisations partenaires de la société civile peuvent jouer un rôle moteur dans les processus politiques et les activités sur le terrain. Leur contribution est inestimable, en tant que :

- Évaluatrices de l'efficacité pratique des initiatives du secrétariat de la Convention, grâce à leur connaissance des réalités du terrain ;
- Représentantes de la voix des populations les plus démunies et vulnérables dans les processus politiques nationaux et internationaux ;
- Organismes de renforcement des capacités pour les organisations au niveau local, que ce soit en améliorant les rendements de mil au Burkina Faso ou en interagissant avec les chefs d'État et de gouvernement pendant les séances de dialogue ouvert de la Conférence des Parties ;
- Partenaires de différents acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse ;
- Collectrices de fonds qui veillent à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour favoriser l'implication des organisations de la société civile, la Convention a mis en place une nouvelle plate-forme visant à accroître l'impact de leur travail, à renforcer les capacités, à faciliter l'échange d'informations, à établir de nouveaux partenariats innovants et à orienter la prise de décisions.

Elle s'associe à des initiatives pour améliorer les conditions de vie des populations et protéger les écosystèmes en danger. Remettre en état des terres dégradées, c'est investir dans l'avenir parce que le coût de l'inaction est plus élevé que celui de l'action.



Vos représentants au sein du Panel des OSC de la Convention sont :

- M. Emmanuel Seck, représentant de l'Afrique, Environnement et développement du tiers-monde (ENDA-TM) ssombel@yahoo.fr
- M. Tanveer Arif, représentant de l'Asie, Society for Conservation and Protection of Environment (SCOPE) scope@scope.org.pk
- M. Juan Luis Merega, représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes, Fundacion del Sur jlmerega@unq.edu.ar
- Mme Elmedina Krilasevic, représentante de l'Europe, de l'Est Forestry and Environment Action (FEA) ekrilasevic@feaSEE.org
- M. Patrice Burger, représentant de l'Europe occidentale et autres pays, Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) patriceb@cariassociation.org





Photos:

Cover: Green Belt Movement/ Cover inside: UN Photo/Tobin Jones, https://www.flickr.com/photos/un_photo/10844838625/sizes/o/ p.2: 2006 UNEP, https://www.flickr.com/photos/unep_dc/8467567993/sizes/o/ - UN Photo/Martine Perret, https://www.flickr.com/photos/un_photo/3332074314/sizes/o/in/set-72157614778816043/ - Erce Tümerk, <https://www.flickr.com/photos/ercetumerk/3707355574/sizes/o/> p. 2-3: UNCCD Photocontest 2013, Maria Virginia Cruz Sy p.4: UN Photo/Jeffrey Foxx, https://www.flickr.com/photos/un_photo/6596438481/sizes/o/ p.5: V.Atakos (CAAFS), <https://www.flickr.com/photos/cgiarclimate/13617137815/sizes/o/> p.6: Andrea Borgarello, courtesy of World Bank/TerraAfrica p.7: afromusing, <https://www.flickr.com/photos/afropicmusing/3766832213/sizes/o/> p.8: NRCS Soil Health, <https://www.flickr.com/photos/87743206@N04/8053625978/sizes/o/> p.9: Sergey Dereliev (UNEP/AEWA), www.dereliev-photography.com p.10: UN Photo/G Accascina, https://www.flickr.com/photos/un_photo/6589010235/sizes/o/ p.11: UN Photo/Amjad Jamal, https://www.flickr.com/photos/un_photo/5102523474/sizes/o/ p. 12: UNCCD p. 13: Kate Evans for Center for International Forestry Research (CIFOR) <https://www.flickr.com/photos/cifor/10814843034/sizes/o/in/set-72157637586095803/>



Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne

Adresse Postale: CP 260129, 53153 Bonn, Allemagne

Tél. +49 (0) 228 815 2800/Fax: +49 (0) 228 815 2898/99

Courriel: secretariat@unccd.int

Site web: www.unccd.int



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC**